

# Avis public d'élection

Municipalité : Saint-Hilaire-de-Dorset

Date du scrutin : 20 octobre 2024

Par cet avis public, Roch Grondin, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le poste suivant est ouvert aux candidatures :

Poste de maire ou mairesse

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau du président d'élection pour recevoir les déclarations de candidature.

Du 6 septembre au 20 septembre

**Attention : les jeudis 12 et 19 septembre, le bureau sera ouvert de 12H30 à 17H00**

**: le vendredi 20 septembre, le bureau sera ouvert de 9H00 à 16H30 de façon continue**

**4. Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité : Pour voter par correspondance, vous devez transmettre une demande écrite au président d'élection au plus tard le 8 octobre. Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 9 octobre. Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote le 14 octobre, vous pourrez communiquer avec le président pour en recevoir de nouveaux. Les bulletins de vote devront être reçus au bureau du président d'élection au plus tard le vendredi le 18 octobre à 16H30.**

5. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche le 20 octobre, de 10h à 20h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche le 13 octobre, de 12h à 20h**

6. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Mme Gabrielle Poirier

7. Vous pouvez joindre le président d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous,

**Président d'élection**

Adresse : 847 Rue Principale, Saint-Hilaire- de -Dorset

Téléphone : (418) 459-6872

Donné à, Saint-Hilaire-de-Dorset le 22 août 2024



Roch Président d'élection